IV.

LE MÊME AUX MÊMES.

Rapport de sa mission à Gand. Il n'espère pas obtenir des Gantois la restitution des biens ecclésiastiques, mais seulement des pensions alimentaires. — Il ne pense pas non plus qu'ils consentent à relacher les seigres prisonniers. — Ils admettront l'exercice de la religion catholique romaine moyennant que la religion reformée soit admise dans les provinces où elle sera demandée.

(Gand, 20 Octobre 1578.)

Messieurs. Nous avons à c'est instant receu la lettre qu'il a pleu à voz Sries nous escripre du jour d'hier, et pour le poinct qui concerne la communication de nostre proposition avecq les doyens et leurs membres en forme d'arrière conseil, y avons pourveu. La chose gist maintenant en délibération des nobles, de façon que n'aurons responce avant le jour de demain, dont ne fauldrons adviser voz Sries Cependant ne cessons de besoingner à part là où il y a quelque apparence de proufficter. Touchant les articles mentionnez en vostre de lettre, nous espérions bien d'en obtenir aultre, mais y aura grande difficulté aux biens ecclésiastiques saisiz, desquelz, selon toutte apparence, nous appercepvons bien qu'ilz ne vouldront donner sinon quelques alimentations ou pensions. Et des prisonniers') est fort à craindre que n'y vouldront attendre, craignans la vangeance. Toutesfois nous férons tout extreme debvoir supplians voz Seigneuries, de ce costel des Wallons insister avecq toute diligence à ce qu'ilz se conforment à la raison; car quant à l'exercice de la Religion Catholique Romaine, iceulx en sont contents de l'admectre, moyennant

l) Il s'agit des seigneurs prisonniers arrêtés par la faction d'Hembyse et de Ryhove, et détenus d'abord dans l'hôtel même de Ryhove et en suite à la Cour des Princes à Gand.

que la leur soit admise aux aultres provinces où elle sera demandée; et ung religionsfrydt généralement estably le quel nous sembleroit le pied (soubz très humble correction de voz Sries) et le plus seur pour les deux parties, et le plus convenable à la disposition du temps présent, et le plus salutaire pour le repos général du pays. Qui est l'endroict ou après noz tres humbles récommandations aux bonnes graces de voz Sries, prierons Dieu vous maintenir,

Messieurs, en sa saincte protection et sauvegarde. Escript à Gand ce xxe d'Octobre 1578.

De voz Seigrs.

Tres humbles et affectionnez serviteurs. Les députez vers ceulx de Gand et par charge d'iceulx.

PH. DE MARNIX.

Suscription: A Messeigneurs, Mess^{rs} Représentans les Estatzgénéraulx des Pays-bas. Rp^{ta} le xxj dud^t mois.

V.

LE MÊME AUX MÊMES.

Il avait obtenu la restitution des biens ecclésiastiques, la liberté de l'exercice du culte catholique romain et des garanties pour les seigneurs prisonniers, quand la nouvelle des exécutions d'Arras est venue remettre tout en question. — Il craint qu'on n'use de réprésailles envers les seigneurs prisonniers. — Indignation des Gantois. — Son honneur lui defend de s'occuper dorénavant de la mission dont on l'a chargé et il partira le lendemain pour Anvers afin de rendre compte de sa mission.

(Gand, 26 Octobre 1578.)

Messeigneurs. Nous nous sommes tellement employez en la charge qu'il a pleu à son Alteze et voz Sries nous imposer:

